

Mairie de Malakoff
A l'attention de Madame la Maire
1 Pl. du 11 novembre 1918
92240 Malakoff

Saint-Denis, le 19 août 2025

Objet : Demande de Dérogation Municipale à l'Arrêté Préfectoral contre le bruit – Vanves-Clamart Complément 2025

Madame la Maire,

Par la présente, je sollicite votre haute autorité, pour l'obtention d'une Dérogation à l'Arrêté Préfectoral contre le bruit dans le Département des Hauts-de-Seine.

Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, SNCF Réseau a déjà mené un chantier ferroviaire de renouvellement d'aiguillages, de rails et de traverses entre Vanves et Clamart, du 11 décembre 2023 au 11 mai 2024.

Les travaux à venir s'inscrivent en complément de ce chantier déjà réalisé. Ils consistent uniquement en des interventions limitées, destinées au raccordement électrique de certains appareils de voie. Ces opérations ne nécessitent pas la mobilisation de nos engins lourds de travaux et n'entraîneront donc pas de nuisances sonores excessives. La réalisation de ces interventions est organisée de telle sorte qu'elle impacte le moins possible le bien-être des riverains. Toutefois, bien qu'elles soient de faible ampleur, elles pourront occasionner une gêne ponctuelle lors des périodes suivantes :

Travaux préparatoires

Les nuits de semaine du lundi/mardi au vendredi/samedi de 23h00 à 5h00 :

- **Du lundi 29 septembre au samedi 18 octobre 2025**

Travaux principaux

En nuits de semaine du lundi/mardi au vendredi/samedi de 23h00 à 5h00 :

- **Du lundi 20 octobre au samedi 13 décembre 2025**

Travaux confortatifs et de finitions

Les nuits de semaine du lundi/mardi au vendredi/samedi de 23h00 à 5h00 :

- **Du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre 2025**

Dans le cadre de ces travaux, la zone concernée sur la commune de Malakoff se situe dans un rayon de 200 mètres autour de la zone de chantier, telle que représentée sur le plan joint en Annexe 1.

Je tiens également à vous informer qu'une information aux riverains concernés sera réalisée en amont du projet. Vous trouverez joint au présent courrier un exemplaire du document que nous comptons distribuer.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma haute considération.

Georges GAILLARD
Pilote des Opérations

P.J. :

- Annexe 1 : Plan de localisation de la zone bruyante
- Annexe 2 : Exemple Information riverains